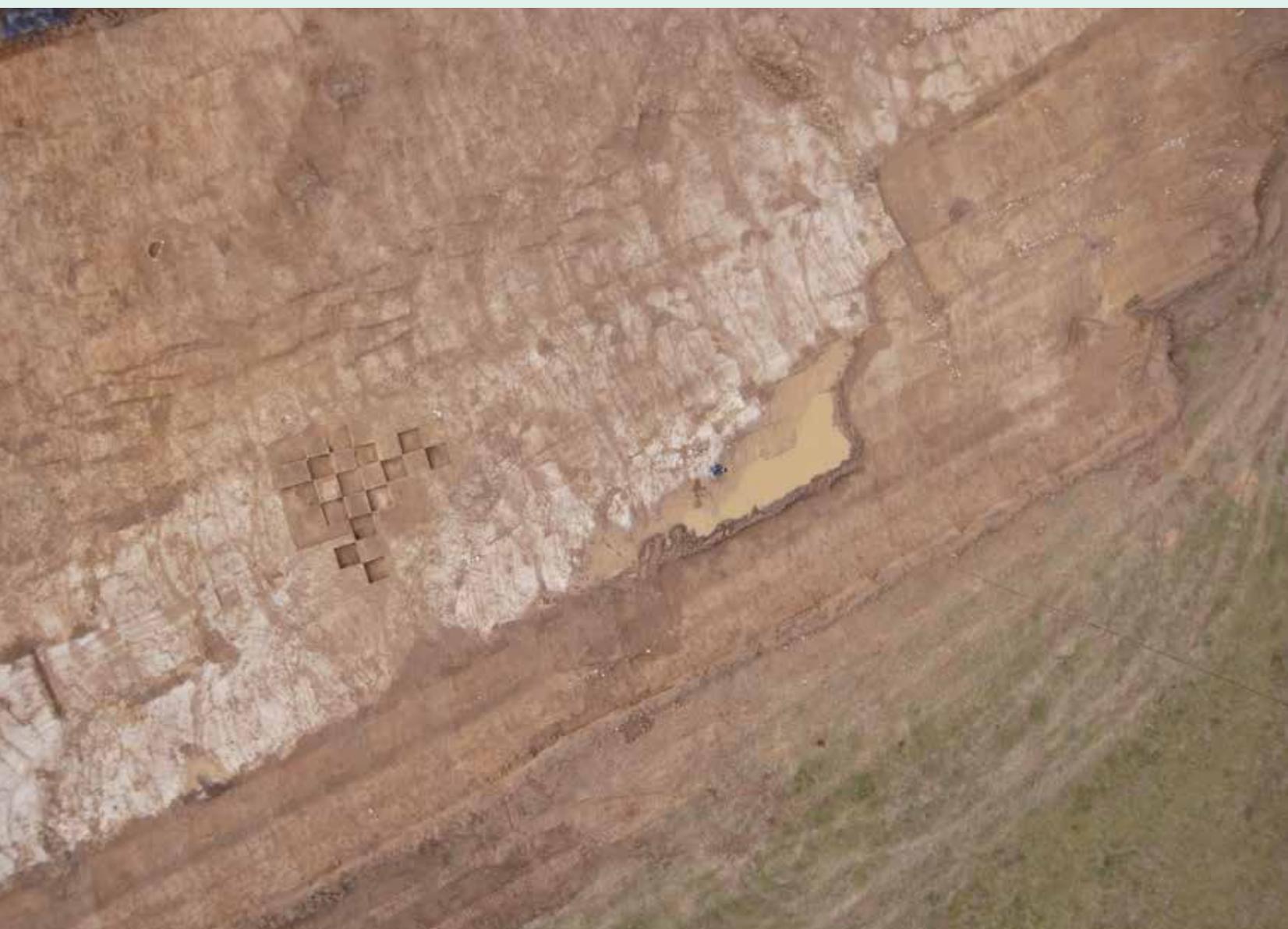


DIMITRI MATHIOT ET VIANNEY RASSART

Découvertes récentes sur la LGV-Est-européenne à Sarraltroff et Dolving (Moselle)



1. L'habitat hallstattien de Sarraltroff « Jockelsberg » en cours de fouille. Cliché T. Sagory, www.du-ciel.com

PRÉSENTATION DU SITE 1, SARRALTROFF JOCKELSBURG

Début 2009, la Direction régionale des affaires culturelles-Service régional de l'archéologie de Lorraine (DRAC-SRA) a prescrit la réalisation d'une fouille préventive sur un tronçon de 3 km sur le tracé de la future Ligne à grande vitesse (LGV) Est-européenne. Cette opération, occasionnée par l'aménagement du futur tronçon ferroviaire en direction de Strasbourg, concernait l'étude d'un transect entre les communes de Dolving et Sarraltroff, situées au nord-ouest de Sarrebourg. Il s'agissait de fouiller exhaustivement trois sites mis en évidence lors d'une première phase de diagnostics menée par l'Institut national de recherches en archéologie préventive (Inrap) et d'étudier, par des sondages complémentaires, l'évolution de ce secteur recoupant le versant droit du Landbach et le versant gauche de la Sarre. La conduite de cette opération a été confiée par Réseau ferré de France et le SRA, à la Conservation départementale d'archéologie du Conseil général de la Moselle, sous la responsabilité scientifique de Sophie Casadebaig, épaulée pour la fouille des deux autres sites par les auteurs du présent article.

Des trois sites ayant fait l'objet d'un décapage et d'une fouille exhaustive, deux sont localisés sur le ban de la commune de Sarraltroff aux lieux-dits *Jockelsberg* et *Hohlgasse* (respectivement sites 1 et 2, abrégés dans le texte par JOC et HOH) et le troisième sur le ban de Dolving, au lieu-dit *Ruttersmatt* (site 3, abrégé par RUT). Le site 1 a livré des vestiges de deux occupations du premier âge du Fer et de l'époque mérovingienne, le site 2 a permis la mise au jour d'une *villa* gallo-romaine et le site 3 a livré des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux.

Nous attirons l'attention sur le fait que les trois sites évoqués ici sont encore en cours d'étude. Leur présentation restera donc assez générale, avec si nécessaire des précisions sur des points particuliers. Aucune synthèse générale ne peut encore être développée.

Le site de Sarraltroff *Jockelsberg* a été fouillé sur une superficie d'environ 7 500 m². Il est situé en bordure immédiate de la Sarre, sur les terrasses de son versant gauche. Hormis quelques drains modernes, la totalité des vestiges mis au jour se compose d'éléments en creux, de types fosses, trous de poteaux ou structures d'artisanat.

L'habitat hallstattien

La première occupation humaine identifiée sur ce site date du Hallstatt C. Elle présente un caractère relativement lâche, la plupart des structures étant réparties sur l'ensemble de la surface décapée [ill. 1]. Aucun plan de construction n'a pu être identifié avec certitude. Seul un trou de poteau a livré une céramique grossière à cordon digité et permet d'envisager la présence de bâtiments, mais ce support était isolé. Un petit bâtiment à quatre poteaux de type « grenier » a également été reconnu, mais l'absence de mobilier et sa présence à proximité de vestiges protohistoriques et médiévaux ne permettent pas de l'attribuer à l'une ou l'autre de ces deux phases.

Au centre du site, a été fouillée une concentration de quatre structures fossoyées. Ces dernières, au décapage, étaient supposées former une fosse de plan maculiforme d'une cinquantaine de mètres carrés, elles ont fait l'objet d'une intervention commune, sous la forme d'un carroyage d'un mètre carré organisé en quinconce. C'est seulement au cours de la fouille que ces différents tronçons de fossés et fosses ont été différenciés.

L'élément le plus important en surface est une carrière de limon, peu profonde, d'une surface de 35 m² environ, nommée JOC 18. Son plan et ses profils sont irréguliers, présentant localement des surcreusements. Ce type d'élément est généralement associé à la fondation de l'occupation, dans le cadre de l'extraction des terres nécessaires à la réalisation des cloisons des bâtiments. Le mobilier

céramique, assez fragmenté, découvert sur toute son épaisseur indique une réutilisation comme dépotoir. Cette fosse est donc liée à la fondation de l'habitat et son remplissage témoigne de l'occupation du site. L'absence de restes architecturaux sur l'ensemble de la zone fouillée rend délicate la restitution de son organisation. Il est possible que la maison se soit trouvée à proximité de cette structure fossoyée. Toutefois, faute d'éléments concrets, cette supposition restera une hypothèse.

La fosse JOC 24, qui recoupe partiellement la carrière JOC 18, présente dans son comblement des particularités qu'il convient de souligner. Elle est de forme régulière, de plan relativement ovale et son profil est en cuvette. L'abondant mobilier domestique mis au jour dans son remplissage permettrait de la classer parmi les fosses-dépotoirs retrouvées sur la majorité des habitats protohistoriques. Pourtant, l'organisation de cette structure met en évidence une autre fonction, plus symbolique, liée à l'abandon de l'habitat¹. Ainsi, l'ensemble des tessons, relativement fragmentés, n'est pas réparti sur tout le comblement, mais tapisse le fond de la structure. Le sédiment y est très charbonneux et, élément important, un pan de paroi en torchis se trouve dans le comblement final de la fosse.

Dans une moindre mesure, la fosse JOC 30, localisée au sud-est à proximité de la fosse JOC 31, peut être considérée comme ayant eu la même fonction. Elle présente un remplissage homogène brun, relativement semblable au limon encaissant. Le fond de cette fosse est également tapissé d'un litage de charbon de bois à quelques centimètres du fond, ainsi que d'un pot grossier conservé dans sa quasi-totalité et écrasé en place. Ce type de dépôt, peu abondant et fragmentaire, représenté par un seul individu complet, peut difficilement être considéré comme détritique et ce caractère particulier ne permet pas de ranger cette fosse parmi les fosses dépotoirs. Toutefois, hormis l'importance du charbon de bois, ces deux dernières structures (JOC 24 et 30) ne présentent que peu de similitudes. Peut-on considérer que JOC 30 et 24 ont partagé le même rôle de fosse

d'abandon ? Actuellement, il semble délicat d'avancer cette hypothèse.

Dans ce secteur méridional, la fosse JOC 31 mérite également qu'on lui accorde un intérêt particulier. Il s'agit d'une structure de plan circulaire et de profil en cuvette dont le remplissage est extrêmement charbonneux. Elle a, entre autres mobiliers, livré deux fragments de creusets, ainsi que des scories de fer. Les parois n'étant pas rubéfiées, cette structure peut être considérée comme une fosse de rejet d'activités métallurgiques. La présence conjointe d'éléments liés à la fusion de métaux, probablement du bronze, et de déchets sidérurgiques n'est pas originale en soi. En effet, les habitats du premier et du début du second âge du Fer, où furent pratiquées des activités métallurgiques, associent systématiquement ces deux types de métaux. La synthèse récente sur l'habitat de La Tène ancienne de Souffelweyersheim (Bas-Rhin) a permis de souligner ce caractère qui se retrouve à la fois dans le sillon rhénan et dans les régions plus septentrionales².

Les autres structures mises au jour sur l'ensemble du site présentent une organisation relativement lâche. Elles se composent essentiellement de fosses dont la fonction exacte ne peut être précisée.

Il est délicat de considérer que l'ensemble des structures appartenait au même habitat. En effet, des études récurrentes, notamment lors des fouilles de l'aéroport de Lorraine, ou encore aux Pays-Bas ou dans le Nord de la France, montrent que les occupations domestiques de cette période ne sont pas fixées durablement dans le paysage. Une durée de vie moyenne d'une génération est généralement proposée pour les habitats de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Le déplacement d'un lieu vers un autre reste encore symbolique, puisqu'il se fait selon une distance d'environ 100 à 200 m. Ces abandons se traduisent notamment par le creusement de fosses auxquelles JOC 24 pourrait s'apparenter. Il n'est donc pas exclu que les deux ensembles médian et sud-ouest appartiennent à deux phases d'habitat. L'impossibilité de fouiller le contexte immédiat de ce secteur

méridional ne permet pas de préciser s'il était plus étendu et correspondait à une unité domestique ou si, au contraire, les quelques fosses qui se trouvent là, sont à mettre en relation avec la zone médiane.

L'occupation médiévale

Les structures mises au jour regroupent des fosses de formes variées et un four. Elles sont distantes chacune d'une cinquantaine de mètres les unes des autres. Aucun bâtiment n'est attesté pour cette période, mais une construction sur quatre poteaux de type « grenier », non datée, peut appartenir à cette phase d'occupation.

L'examen planimétrique de l'occupation révèle deux concentrations de structures. La première se situe au sud-ouest de la zone fouillée. Elle regroupe le four, une fosse allongée, ainsi qu'une concentration de trous de poteaux ne matérialisant pas un plan clair. Le second groupe réunit une fosse – JOC 25 – ayant livré un mobilier céramique abondant en contexte détritique, deux autres fosses de plan circulaire, ainsi que quelques négatifs de trous de poteaux épars. Entre ces deux zones se trouvent quelques structures non datées, de même qu'une fosse de cuisson (JOC 48) protégée par un auvent construit sur sablière. Elle se définit avant tout par son remplissage charbonneux et ses parois rubéfiées. Une deuxième fosse attenante a livré des vidanges de foyer pouvant correspondre au fonctionnement de cet espace à vocation probablement artisanale [ill. 2]. Selon Edith Peytremann, ce type d'activité est peu fréquent sur les sites lorrains.

Une telle configuration de l'occupation permet d'envisager que celle-ci se définit avant tout par sa nature domestique. Son caractère lâche, malgré la présence de deux groupes de structures, pourrait inciter à classer l'occupation de Sarraltroff parmi les « habitats groupés lâches » tels que définis par Edith Peytremann³. L'étude du mobilier céramique a permis de dater cette occupation entre la troisième phase du Mérovingien ancien (MA₃) et la première phase du Mérovingien récent (MR₁), c'est-à-dire entre 570 et 610⁴.



2. Petit foyer domestique mérovingien. Photo de détail.
Cliché Conservation départementale d'Archéologie de la Moselle

- 1 – La notion de « fosses d'abandons » apparaît peu dans la littérature française (Dimitri MATHIOT, *Les Occupations rurales de l'âge du Fer entre la Somme et le delta Meuse-Rhin : organisations spatiales, spécificités régionales et marqueurs culturels*, thèse de doctorat, Villeneuve d'Ascq, 2010, document dactylographié, p. 213-215). Ce sont essentiellement les travaux menés aux Pays-Bas qui ont permis de mettre en évidence ce phénomène dans les habitats protohistoriques : Fokke Albert GERRITSEN, *Local identities, landscape and community in the Late Prehistoric Meuse-Demer-Scheldt region*, Amsterdam, 2003, p. 96-97 (Amsterdam Archaeological Studies, 9).
- 2 – Philippe LEFRANC, Éric BOËS et Cécile VÉBER, « Un habitat de La Tène ancienne à Souffelweyersheim « Les Sept Arpents » (Bas-Rhin) », dans *Revue archéologique de l'Est*, n° 57, 2008, en ligne [URL = <http://rae.revues.org/2193>].
- 3 – Edith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, 2005, p. 321 (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 13).
- 4 – René LEGOUX, Patrick PÉRIN et Françoise VALLET, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne, hors-série, Saint-Germain-en-Laye, 2004.

LA VILLA DE SARRALTROFF HOHLGASSE

Le site 2 a été fouillé sur une surface de un hectare. L'emprise, de plan approximativement rectangulaire, fait une cinquantaine de mètres de large pour 200 m de long. Ce site a été fouillé pendant deux mois et demi sous la direction de Sophie Casadebaig. La fouille a permis l'étude d'une villa gallo-romaine représentée tant par sa partie domestique que par la *pars rustica*, espace à vocation plus artisanale et fonctionnelle. Il convient toutefois de préciser que la totalité des

vestiges de cette résidence n'a pas pu être fouillée, le site s'étendant hors des limites de l'emprise du futur TGV [ill. 3].

L'étude de cette villa en est encore à ses balbutiements ; aussi, seule une courte synthèse peut être proposée ici. Comme précisé ci-dessus, tant la *pars urbana* que la *pars rustica* ont pu être fouillées. Le plan général de cet établissement présente une orientation globale ouest-est, la partie résidentielle se situant à l'extrémité occidentale du site. Son implantation sur un versant a conduit à l'édification d'un aménagement en terrasses échelonnées



3. Vue aérienne de la *pars urbana* de la villa de Sarraltroff «Hohlgasse». Cliché T. Sagory, www.du-ciel.com

sur deux niveaux vers le nord. La fouille a mis en évidence un état de conservation des élévations relativement bon.

L'accès au niveau inférieur se faisait par l'intermédiaire d'un escalier en grès rose dont chaque bloc matérialisait deux marches. La partie inférieure, protégée par les niveaux de démolition, a livré d'importants fragments d'enduits peints. Ils dénotent un décor classique composé d'une zone basse couverte d'une imitation d'*opus sectile* (assemblage de « morceaux découpés » qui alternent peut-être avec des compartiments à fond rouge rehaussés de végétaux peints en vert) et d'une zone médiane à fond rouge divisée en panneaux encadrés de bandes vertes et beiges et de filets blancs. Le traitement des marbres est rapide et assez schématique, mais le résultat donne une impression de qualité et de finesse. On peut y voir une adaptation locale de ce registre dont de nombreux exemples existent en Gaule au II^e siècle ap. J.-C. où cette mode se répand⁵.

L'étude céramologique a mis en évidence une fondation de l'occupation dans le courant du I^{er} siècle ap. J.-C. Malgré l'absence de mobilier datant du II^e siècle, probablement liée aux réfections du III^e siècle qui ont perturbé les niveaux intermédiaires, il semble qu'il y ait eu une continuité d'occupations jusqu'au milieu du III^e siècle ap. J.-C. Dans les niveaux les plus récents, un lot de monnaies du IV^e siècle, ainsi que des solins de pierre utilisés pour les fondations de constructions en terre et bois, à l'intérieur même de la partie résidentielle, témoignent d'une occupation dans le courant du Bas-Empire. Toutefois, le lien entre cette dernière avec les phases précédentes n'est pas encore établi.

Dans la partie fonctionnelle, différents bâtiments en terre et bois ont été identifiés. Ils se matérialisent notamment par des supports verticaux. Toutefois, une construction, de plan carré, dénote dans ce schéma général. Les parois, de terre, ont été édifiées au sein de tranchées de fondations. D'après les premières observations menées lors de la fouille, il s'agirait de restes de parois construites

en pisé, pratique architecturale peu répandue en Gaule non méditerranéenne. La fonction exacte de ce bâtiment n'a pas pu être précisée. Le sol étant rubéfié, il n'est pas exclu que l'on soit en présence d'un atelier.

Plus à l'est, dans la cour, se trouvait un puits au cuvelage de pierre. Sa profondeur conservée était de 6 m, pour un diamètre de 1 m environ. L'ensemble de la cour semble avoir été ceint d'un mur d'enclos, observé dans la partie nord du site et à l'extrémité duquel a été mis au jour un petit bâtiment. Construit en pierre, il présentait un sol en terrazzo.

Il faut également mentionner la découverte originale d'une sépulture de deux soldats, datant de la première guerre mondiale. L'état de conservation relativement bon des différents vêtements et éléments en cuir a permis d'identifier une partie de l'uniforme. Ainsi, a été reconnu un fragment de pantalon rouge garance, caractéristique des corps de l'armée française. En outre, la découverte d'un bouton sur lequel est représentée une grenade a confirmé l'origine française des dépouilles des deux soldats découverts.

LES DIFFÉRENTES OCCUPATIONS DE DOLVING RUTTERSMAAT

À Dolving, la fouille a été menée en deux phases : la première durant l'automne 2009 sur une surface de 5 000 m² et la seconde au printemps 2010, augmentant la surface à un hectare. Trois périodes distinctes sont représentées sur ce site : le Bronze final (vers 1000 av. J.-C.), la période gallo-romaine (I^{er} siècle-III^e siècle) et le haut Moyen Âge (VIII^e-IX^e siècles). Le site de Dolving est étendu sur un promontoire surplombant une vallée humide où coule le Landbach. Il se trouve en bas de versant

5 – Michel FRENZEL, « Les enduits peints fragmentaires de la villa de Sarraltroff (Moselle) sur le tracé du TGV-Est », actes de l'AFPMA, colloque de Narbonne, 2010, à paraître.



4. Une sépulture de l'âge du bronze de Dolving en cours de fouille. Cliché Conservation départementale d'Archéologie de la Moselle.

d'une pente douce et régulière orientée à l'ouest, à quelques centaines de mètres du ruisseau. L'altitude du site est de 225 m, soit à une quinzaine de mètres au-dessus du cours d'eau, ce qui le place largement hors des crues.

Dans cette vallée, les alluvions récentes forment donc un unique niveau de terrasse de quelques mètres d'épaisseur maximum. Les terrains calcaires Muschelkalk du site sont, par endroit, recouverts de limons des plateaux. Cette couverture étant très irrégulière, elle peut passer de quelques centimètres seulement à une épaisseur plus importante.

La nécropole Bronze final IIB/IIIA

Les données protohistoriques concernent une petite nécropole à crémation constituée d'une douzaine de sépultures réparties selon une bande d'orientation nord-ouest/sud-est dans la partie médiane du site [ill. 4]. L'existence d'esquilles osseuses sur d'autres zones du terrain suggère la présence de sépultures supplémentaires que les occupations successives gallo-romaines et médiévales ont sans doute détruites ; elle semble aussi indiquer qu'une partie de cet espace funéraire s'étendait hors de la zone fouillée, *a minima* vers le sud.

Deux types de pratiques funéraires⁶ ont pu être identifiés au sein de ce cimetière : le premier,

relativement classique dans les nécropoles de l'espace Rhin-Suisse-France orientale (RSFO), se manifestait par un ramassage des ossements, un nettoyage et un dépôt en urne, avec ou sans mobilier secondaire ; le second, reconnu sur trois sépultures, consistait en un ramassage des ossements, sans tri préalable au dépôt. Il en résulte un sédiment riche en charbons de bois comprenant également des fragments de terre rubéfiée provenant du bûcher cinéraire. Accompagnant cette dualité dans le traitement des corps, des nuances apparaissent entre ces différentes sépultures. Le mobilier ou la mise en valeur de la tombe ne sont pas corrélés à ces nuances. Ainsi, deux urnes étaient couvertes d'une dalle de pierre ou d'une couronne de pierre. Les autres ont soit été fermées par une panse de céramique grossière soit laissées ouvertes. De même, le mobilier secondaire, qui rassemble poterie céramique et objets de parure, n'est pas réparti également dans l'ensemble des sépultures. Certaines ont livré ces deux types de mobilier conjointement, d'autres soit des éléments de parure métallique soit des éléments céramiques.

Enfin, la pyramide des âges représentée dans ce cimetière met en évidence la présence d'un nourrisson âgé de quelques mois, d'enfants, d'adolescents et d'adultes de plus de 20 ans. Si la majorité des sépultures paraît relativement comparable à ce qui est traditionnellement

constaté dans les ensembles funéraires de la fin de l'âge du Bronze, la tombe 11 se distingue par un caractère original. L'étude anthropologique a en effet mis en évidence la présence de deux individus au sein de la même urne, comme le montrent des doublons, constatés sur l'ensemble de l'amas osseux. Les sépultures doubles sont encore peu mentionnées dans les contextes funéraires de cette période. Cette originalité est renforcée si l'on prend en considération le mobilier secondaire accompagnant les défunts. En effet, un ensemble de cinq récipients se trouvait également dans l'urne. Il comprenait deux jattes, deux gobelets et une bouteille, tous en terre cuite. Le dédoublement des jattes et des gobelets, conjointement à la présence de deux individus, invite à penser que chacun d'entre eux possédait une part individualisée d'un viatique funéraire. En outre, cette sépulture n'a pas livré moins de 70 perles en pâte de verre provenant vraisemblablement des ateliers de Frattesina (Italie), ainsi qu'une épingle en fer, en provenance soit de la plaine padane⁷ (type Terlago) soit de la région du lac de Genève. L'étude de cette épingle, tant d'un point de vue typologique que sur sa répartition dans l'axe rhénan et ses marges, est encore en cours d'étude au moment de la rédaction de ce texte.

Il ressort avant tout que la nécropole du Bronze final IIb/IIIa de Dolving permet de porter un nouveau regard sur les pratiques funéraires, longtemps considérées comme homogènes, de cette période. Toutefois, l'étude de ce cimetière n'est pas encore aboutie et une synthèse, même esquissée, paraîtrait délicate à établir dès à présent.

L'occupation gallo-romaine

La voie

Un premier chemin précoce, pouvant dater de la fin de la protohistoire, a pu être identifié. Un petit aménagement, dont la fonction est inconnue, vient recouper ce chemin. Le peu de mobilier récolté lors de sa fouille ne permet pas d'avancer une datation autre que celle proposée en introduction.

Malgré l'arasement de la voie, des niveaux de construction et de recharges ont été dégagés. D'après les observations, il est possible que la construction de cet axe se soit faite par un creusement dans le substrat dont les extrémités ont été laissées en réserve afin de jouer le rôle de fossé bordier. Le profil forme un demi «V» dont le fond, quasi plat, est légèrement plus bas que les premiers rangs de pierres de la voie. Cette forme pourrait expliquer la présence d'un lit de mortier pour niveler le pendage de ce fossé. Par ailleurs, la fouille a mis en évidence les traces d'un axe perpendiculaire à cet aménagement. À leur intersection, une fosse recoupe le fossé bordier. Du mobilier a été mis au jour lors de la fouille partielle du fossé comme de la céramique du début de la période augustéenne, de la faune, ainsi que des objets métalliques (une fibule du II^e siècle, des clous et une monnaie du Bas-Empire).

Le mobilier céramique et métallique permet de dater les premiers niveaux du *statumen*⁸ du début de la période augustéenne. Cette voie se développe et semble être entretenue durant toute la période romaine. Le réseau de circulation du territoire des Médiomatriques mentionné dans les itinéraires antiques s'appuierait sur un réseau plus ancien et tiendrait compte également des facteurs géographiques. En effet, certains d'entre eux remonteraient à la protohistoire et il est reconnu que l'utilisation d'une partie du réseau de communication gaulois est reprise par les Romains. Le territoire médiomatricien semble être un lieu de passage obligé à l'époque antique avec plus de cinq itinéraires de grands parcours jalonnant cet espace.

L'itinéraire principal qui nous intéresse pour l'étude de la voie présente à Dolving est celui reliant Metz à Strasbourg et qui passe au sud-est de Dolving. Il traverse les agglomérations de

6 – L'étude anthropologique a été réalisée par Amélie PELISSIER (Pôle archéologique interdépartemental rhénan).

7 – Plaine du Pô.

8 – Première couche, base.

Delme, Marsal, Tarquimpol, Sarrebourg, Saverne pour rejoindre le Rhin à Strasbourg. Il s'agit d'un ancien chemin naturel qui circule entre deux vallées sur les crêtes du plateau lorrain. Celui-ci évite au maximum les passages de ruisseaux qui drainent les différents terroirs du secteur. Son tracé a pu être observé en prospection au sol dans les labours. Il serait repris par l'actuelle RN4. Sur le territoire de Dolving, deux voies sont signalées par Marcel Lutz⁹ : « l'une venant de Langatte sur la rive gauche du Langdbach » qui se raccorderait à l'itinéraire Metz-Strasbourg et « une autre voie venant de Sarrebourg [...], parallèle à la D95 actuelle et en contrebas de celle-ci d'environ 100 m », correspondant à la voie étudiée et qui rejoindrait la première au niveau de Dolving. Selon M. Lutz, plusieurs chemins intérieurs au domaine de Saint-Ulrich se rattacheraient à ces deux voies.

D'autres voies ont été appréhendées dans le secteur de Sarrebourg lors des fouilles préventives liées à la création de la ZAC des « Terrasses de la Sarre », réalisées par l'Inrap en 2002¹⁰ où la structure 118, constituée d'une bande de 4 m de large et de 120 m de long (sur le tronçon dégagé), a été interprétée comme une voie. Orientée nord-ouest/sud-est, elle semble aller vers Imling. La voie fouillée appartiendrait probablement au réseau de circulation du domaine de Saint-Ulrich. Vu la forme de la chaussée, nous pensons qu'il s'agit soit d'un chemin vicinal privé reliant deux établissements secondaires soit d'un chemin reliant le domaine de Saint-Ulrich à l'un des diverticules de l'axe principal Metz-Strasbourg. Par ailleurs, des céra-

miques à dégraissant¹¹ coquillé, caractéristique de l'époque carolingienne, ont été découvertes sur et aux abords de la voie. Une monnaie du XVII^e siècle a également été mise au jour lors de la fouille. La présence de ce mobilier atteste du caractère pérenne de la voie, d'autant que la découverte de vestiges alto-médiévaux sur le site permet d'appuyer cette hypothèse.

Un enclos parcellaire romain

Situé à proximité de la voie contre la berme sud du site, l'angle d'un bâtiment assez imposant a été mis au jour. Ce dernier est composé de deux murs construits selon le même procédé, c'est-à-dire en pierre sèche. Un mur a été dégagé sur 6,41 m de long, il est chaîné à un autre mur lui-même dégagé sur 7,50 m. Les fondations des murs ont bénéficié d'une attention particulière. Celles-ci sont constituées de plusieurs assises de grosses dalles calcaires pouvant aller jusqu'à 50 cm de côté. La largeur des fondations atteintes est de plus de 100 cm, mais leurs tranchées ne sont pas visibles sur le terrain. Sa hauteur maximale est de 70 cm.

Les élévations, quant à elles, sont de facture différente. Elles ne semblent pas avoir bénéficié du même intérêt. Les murs ont été construits avec des moellons équarris de taille moyenne formant deux parements entre lesquels se trouve un blocage de pierres de tailles inférieures. Les assises ne sont pas montées au mortier, mais simplement à la terre. Cette dernière ne semble pas avoir connu de traitement particulier afin d'améliorer sa plasticité, comme ce qui aurait pu être fait pour un autre liant. Son empreinte, ainsi qu'un retour parallèle d'un des murs (nord-est/sud-ouest), sont visibles en microtopographie. Après restitution, le mur qui avait été dégagé sur plus de 6 m pourrait atteindre une dimension d'environ 23 m.

Le bâtiment semble avoir un plan rectangulaire dont la largeur fait 23 m et la longueur au moins 26 m. Sa surface serait alors de 600 m² dont seule une vingtaine de mètres carrés, soit à peine 3,5%, a pu être fouillée. Seule une couche de démolition romaine (*tegulae*) vient apporter un indice chro-

9 – Zafar PAIMAN, Nicolas MEYER, Pascal ROHMER, *Réding, lotissement communal « Les Terrasses du petit moulin »*, 3^e tranche, Metz, SRA Lorraine, Inrap.

10 – Nicolas MEYER, *Rapport de fouilles : ZAC des Terrasses de la Sarre*, Metz, SRA Lorraine, AFAN, 2002.

11 – Particules ajoutées à l'argile afin de limiter le retrait au moment du séchage et éviter les fissures.

12 – Dominique HECKENBENNER, Nicolas MEYER, *Le Site gallo-romain de la Croix-Guillaume*, rapport de la fouille programmée pluriannuelle 1995-1996, Sarrebourg.

nologique sur la construction du bâtiment. La fouille entreprise dans la deuxième phase de l'opération a permis de mettre en évidence la présence d'une habitation carolingienne des VIII^e-IX^e siècles. Étant donné le peu de surface dégagée, la grandeur de ce bâtiment et son environnement archéologique, de nombreuses hypothèses d'interprétation s'offrent à nous. Toutefois, la superficie de notre structure pose problème. La majorité des établissements situés aux abords de voie se traduisent par des relais, mais ils présentent une surface beaucoup moins grande que la nôtre. Notre édifice aurait comme superficie la totalité des constructions réunies dans un relais. En tout état de cause, la taille de notre bâtiment correspondrait en fait à celle des enclos parcellaires comme ceux retrouvés sur le site de la Croix-Guillaume, fonction qui semble devoir être privilégiée pour l'interprétation de cet espace¹².

Le haut Moyen Âge

La période médiévale est représentée par deux habitats distincts l'un de l'autre : une habitation carolingienne installée dans un bâtiment antique et un fond de cabane. Le caractère monumental des ruines romaines suggère qu'elles étaient encore en élévation dans le paysage alto-médiéval. Dans l'angle du bâtiment monumental, a été reconnu un niveau de sol composé d'un limon argileux beige clair comprenant des traces de torchis et des concentrations d'inclusions charbonneuses. Le tout reposait sur un empierrement de plan quadrangulaire aux angles arrondis. Il s'agirait d'un radier de fondation d'un bâtiment implanté au sein de l'enclos qui délimiterait ce nouvel habitat.

Des poinçons en os et des fusaïoles en céramique ou en calcaire ont été découverts dans les alentours directs de l'occupation. Ces outils pourraient peut-être témoigner d'une activité artisanale, mais les indices sont encore faibles. Au sud-est du site, un fond de cabane a été trouvé, long de 12,30 m et large de 4,20 m, soit environ 45 m². Plusieurs concentrations charbonneuses ont été repérées, elles sont conservées sur une faible épaisseur, de couleur gris foncé et elles sont très hétérogènes.

Cette structure a livré un mobilier relativement classique, à savoir de la céramique et de la faune. Seule l'absence de petits objets de tableterie est à signaler. L'étude céramologique montre avant tout une homogénéité du mobilier qui daterait des VIII^e-IX^e siècles. Malgré cette contemporanéité, force est de constater que les modes de construction sont différents.

En conclusion, la fouille des trois sites de Dolving et Sarraltroff a permis un renouvellement des données archéologiques, tant au niveau local que régional. Par leur caractère inédit, elles alimentent les réflexions et les connaissances sur les modes d'occupation depuis la protohistoire jusqu'à la période médiévale sur le territoire de Sarrebourg. Malgré une apparente continuité, des dynamiques de déplacement ont pu être mises en évidence. Ainsi, à la protohistoire ou à l'époque médiévale, ces occupations restent de courte durée, tandis que la villa gallo-romaine est inscrite dans le paysage pendant près de trois siècles. La confrontation à venir de ces observations avec les données paléo-environnementales permettra de mieux cerner les interactions homme/milieu. Enfin, rappelons que ces données doivent être intégrées dans des réseaux d'échanges et des complexes culturels plus larges comme en témoigne l'exemple de la nécropole.